

Le Bulletin de la FSU 41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
EN LOIR ET CHER

Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX
Tél. 02 54 42 03 83 - Courriel : fsu41@fsu.fr
N° CPPAP : 0425 S 07496 - ISSN : 1254-1648
Directeur de la Publication : E. MERCIER
Imprimé à la section départementale - dépôt légal à parution

Prix au numéro : 1€
Abonnement : 4€

L'édito

Contre l'entêtement, l'action unitaire

Après la réussite de la journée de grève et de manifestations du 5 décembre, il faut ancrer les mobilisations dans la durée. Avec la nomination d'un premier ministre fervent défenseur du dogme de l'équilibre budgétaire par la réduction des dépenses publiques, on sait qu'un changement de cap politique n'est pas à l'ordre du jour. Il est donc indispensable de construire la poursuite des actions dès la rentrée, partout dans les écoles, les établissements et tous les services.

À la FSU, nous sommes convaincus que c'est par une mobilisation majoritaire et unitaire que nous pourrons imposer un changement de politique économique et sociale, agir pour développer les services publics partout sur le territoire, obtenir la

revalorisation des salaires, le respect de nos métiers et l'amélioration des conditions de travail. **La grève doit donc se construire collectivement et rassembler l'ensemble des personnels, loin des actions minoritaires appelées par certains où seuls les plus précaires et les agents les moins payés sont incités à cesser le travail.**

Dès le retour des vacances, il faudra donc convaincre de la nécessité d'agir, convaincre que les politiques libérales peuvent être balayées et remplacées par la justice sociale et la primauté de l'intérêt général.

L'actuelle crise politique et démocratique est le fait du président de la République et de ses soutiens. En nommant F. Bayrou à Matignon, E. Macron fait le choix de la continuité et confirme qu'il n'entend rien changer à sa trajectoire politique. Cette

même politique qui engendre repli sur soi et progression de l'extrême droite. Cette même politique qui permet à un maire de jeter en pâture une enseignante sur les réseaux sociaux.

Il est temps que ça change ! 2025 doit être l'année du progrès social !

Enfin, nous ne pouvons terminer cet édito sans exprimer notre soutien à notre collègue, membre de l'Association France-Palestine Solidarité, placée en garde à vue mercredi matin pour apologie du terrorisme. Espérons que cette affaire soit rapidement classée sans suite.

Inspectrice Jeunesse Engagement et Sport en charge des Violences Sexistes et Sexuelles

Une nouvelle inspectrice Jeunesse Engagement et Sport est arrivée au service départemental jeunesse, engagement et sport de Loir-et-Cher. Elle est en charge de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les associations sportives et de jeunesse du département. Jusqu'à peu, le département était dépourvu de personnel assurant cette mission.

Contacts : 02 36 47 72 16 / mail : signal.sdjes41@ac-orleans-tours.fr

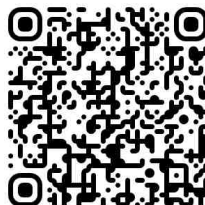
SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE :

Les dégâts à Mayotte sont considérables après le passage du cyclone Chido.

La solidarité s'organise pour faire face à l'urgence.

La FSU s'associe avec Solidarité Laïque pour recevoir vos dons.

Rendez-vous à l'adresse : <https://fsu.fr/solidarite-avec-les-habitant-es-de-mayotte/>



Dépôt : 19.12.2024
À distribuer avant le : 25.12.2024

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

Sommaire :

- Page 1 : Édito
Solidarité avec Mayotte
- Page 2 : Les retraités sur tous les fronts
Retour sur le congrès
- Page 3 : La santé au travail :
besoin de professionnels et indispensable formation spécialisée
Collège Rabelais : une victoire syndicale
- Page 4 : Conséquences de la guerre sur la scolarisation des enfants
L'association Pas d'enfant à la Rue - 41 est née !

LA FSU 41 VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



ET UNE BONNE ANNÉE 2025

Les retraités sur tous les fronts !

En cette fin d'année, les retraités et leurs représentants ont multiplié les interventions sur la question centrale du pouvoir d'achat, en revendiquant :

- l'application de la loi par le rattrapage de l'inflation sur l'année 2024¹,
- le montant des pertes subies depuis 2017,
- un niveau de retraite au moins égal au SMIC,
- l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

Les solutions à apporter aux difficultés croissantes pour l'accès aux soins ainsi que celles de l'avenir des services publics ont été aussi au cœur de leurs actions :

- le 3 décembre, avec la FSU41 et la FGR-FP, ils se sont rassemblés sur ces thèmes, à Blois, devant la Préfecture, dans le cadre de l'appel national du groupe des 9 organisations de retraités,
- le 5 décembre, ils ont participé avec les actifs aux manifestations départementales pour la défense des services publics et de la protection sociale des fonctionnaires,
- le 9 décembre, une délégation FGR-FP et FSU41 a été reçue par le député C. Marion à Vendôme pour soutenir ces revendications.

La santé : notre préoccupation majeure !

La FSU41 est intervenue le 26 novembre au CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et au CTS (Conseil Territorial de Santé) le 13 décembre. En effet, à l'examen, des dernières enquêtes et en particulier du sondage organisé par la NR et le CTS41 (voir édition du 14 novembre), toutes les régressions que nous dénonçons depuis tant d'années se confirment et s'accroissent.

Un seul chiffre pour illustrer ces régressions : 86 % des répondants au sondage ont été obligés de renoncer ou de reporter un soin. La FSU41 a rappelé la nécessité de réguler l'installation des médecins et d'augmenter significativement le nombre de personnels de santé formés,

en particulier de médecins (16 000 annuellement), alors que pour cette année universitaire le nombre de places d'internes en médecine baissera de 16 % ! Elle a aussi dénoncé les dérives mercantiles accrues dans la santé et les méthodes, illustrant une curieuse conception de l'intérêt général, promues par certains élus pour attirer les professionnels de santé au détriment le plus souvent des populations voisines (voir CR ci-dessous d'un article du « Petit Vendômois »).

1. Si la Censure du PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) a pour effet positif de permettre l'application de la loi et avec les 2,2 % au 1er janvier d'aligner les pensions sur l'inflation 2024, elle ne constitue ni un rattrapage ni un avantage accordé aux retraités !

Concurrence des territoires...

Dans l'édition de novembre du « Petit Vendômois », un court article intitulé « Pour l'installation de nouveaux professionnels de santé » informe qu'« un partenariat innovant a été mis en place en Loir et Cher » et que le Conseil Départemental et le Crédit Agricole ont formalisé leur partenariat en vue d'unir leurs compétences pour mieux « séduire les futurs soignants*[...] et offrir des facilités pour être compétitif face à la concurrence d'autres territoires en quête de soignants* ». Ainsi, promouvoir l'attractivité du Loir et Cher.....implique de proposer des solutions innovantes « pour se démarquer* ».

Autrement dit, plutôt piller les voisins que d'améliorer le système.

On est très loin en effet de l'intérêt général dont on nous rebat les oreilles. Notre critique est par contre très proche des constats de la Cour des comptes et d'élus de plus en plus confrontés à ces surenchères.

* Souligné par nous

La vie de la FSU : congrès 2025

Résultats du vote national d'orientation toute France et dans le département :

	Vote national		Vote dans le département	
Inscrits	159 039		1 216	
Votants	44 960	28,27%	405	33,31%
Blancs / Nuls	1 499		32	
Exprimés	43 461		373	
Unité action et sans tendances	30 090	69,23%	326	87,40%
École émancipée et des syndiqués hors tendance	10 072	23,17%	21	5,63%
Émancipation	1 157	2,66%	7	1,88%
Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)	1 014	2,33%	6	1,61%
Front Unique	1 128	2,60%	13	1,93%

Retour sur le congrès départemental

Ce congrès a réuni près d'une quarantaine de militant-es. De nombreux et riches échanges ont nourri notre réflexion syndicale sur les questions métiers, droits des personnels, avenir des services publics, du syndicalisme, enjeux de société...

Ces débats ont permis de construire la position de la FSU41 que la délégation départementale aura en charge de porter au congrès de Rennes.

Composition de la délégation : Emmanuel Mercier, Aline Pasnon et Joanna Pfeiffer

Résultats du vote départemental :

- rapport d'activité départemental approuvé à 98,73 % des suffrages exprimés (313 Pour et 4 abstentions)
- la liste unitaire départementale a recueilli la confiance de 97,79 % des suffrages exprimés (310 voix sur 317).

La santé au travail : besoin de professionnels et indispensable formation spécialisée.

La santé des personnels est un sujet majeur. Pourtant les services de santé pour les personnels n'existent pas. Le dernier médecin du travail de l'académie a démissionné laissant les 46 000 agent-es sans suivi médical. En attendant, le rectorat bricole et gère les urgences en ayant recours au médecin du ministère et en rappelant la Dr Gruel, en retraite depuis plusieurs années et qui continue régulièrement à assurer certaines urgences comme les décisions de CLM ou CLD, ou encore quelques adaptations des postes de travail. La FSU a dénoncé cette situation qui perdure depuis des années. **Le service de santé nécessite un investissement conséquent pour recruter suffisamment de médecins du travail, mais aussi des infirmières en santé au travail et tout professionnel de santé au travail nécessaire pour constituer une équipe pluri-professionnelle.**

La formation spécialisée

Cependant, la prévention des risques et la protection de la santé des personnels ne se limitent pas au service de santé. Pour la FSU, elle doit partir du travail réel et prendre en compte la parole des agent-es. C'est bien dans cet esprit que les représentant-es de la FSU siègent au sein de la F3SCT, où ils et elles disposent de 8 sièges sur 10. Il s'agit, toujours en lien avec les revendications que porte la FSU, d'obtenir des améliorations concrètes et réelles pour les personnels afin d'améliorer immédiatement les conditions de travail.

Inclusion des élèves et santé des personnels

C'est le sens, par exemple, de l'engagement de la FSU à propos du travail mené depuis plusieurs années sur l'inclusion des élèves. Si la FSU dénonce le manque de moyens en faveur de l'inclusion, la volonté de fermer les IME ou les ITEP, comme la mise en place des PIAL ou des PAS, et revendique la création d'un véritable statut pour les AESH et la mise en place d'équipe pluri-professionnelles au service des élèves en situation de handicap, elle est aussi consciente de l'urgence à améliorer le quotidien des personnels en proposant des pistes pour éviter que les situations ne se transforment en détresse.

Ainsi, depuis quatre ans, à l'initiative de la FSU et pour tenter d'apporter une réponse aux nombreuses fiches établies sur les registres santé, sécurité et

conditions de travail (RSST), les représentant-es de la FSU se sont engagés dans la construction d'un guide pour aider les personnels à objectiver des situations de travail réelles et à agir le plus rapidement possible pour pouvoir prendre en charge les élèves aux comportements inappropriés. La représentante de l'UNSA s'est également engagée dans ce travail.

Aujourd'hui, ce guide – qui n'est certes pas une solution miracle – a été diffusé à l'ensemble des écoles du département. Lors de la réunion de la F3SCT, la FSU est intervenue et a fait adopter un avis pour une meilleure diffusion et surtout une meilleure présentation du guide (9 voix Pour l'avis – FSU, UNSA – 1 abstention – FO). C'est un exemple de la « double besogne » caractéristique du syndicalisme de la FSU : développer une analyse permettant de construire des revendications et s'appuyer sur celles-ci pour agir au quotidien afin d'améliorer immédiatement les conditions de travail des personnels.

On ne peut donc qu'être affligé de la position de FO qui depuis le début sur cette question freine toute initiative. C'est parce que nous avons attendu leur contribution – qui n'est jamais arrivée – que l'expérimentation du guide pour l'accueil des élèves aux comportements inappropriés a débuté avec six mois de retard. Il est vrai que la position d'attendre la seule satisfaction des revendications est intellectuellement plus confortable, c'est surtout un moyen d'allier l'inaction à la paresse.

Travaux dans les collèges

L'autre grand sujet du moment abordé en formation spécialisée est celui des

travaux de rénovation des collèges. Ces opérations lourdes, qui se déroulent en général sur plusieurs années, provoquent par leur nature de nombreuses nuisances qui ont un impact sur les conditions de travail des personnels, voire sur la sécurité dans les établissements. Elles sont en outre sources d'une forte surcharge de travail

pour les équipes de direction et d'intendance. Le Conseil départemental de Loir et Cher ne prend pas la mesure de l'impact des travaux sur le quotidien des établissements. Suite aux alertes de la FSU,

l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail du rectorat et la conseillère de prévention départementale ont effectué une visite au collège de Neung sur Beuvron. Suite à celle-ci, l'ISST a dû réaliser un signalement à l'inspection du travail.

Au collège d'Onzain, une visite de la F3SCT a eu lieu et là encore, on a pu constater que les travaux génèrent un impact qui pourrait être amoindri en prenant les mesures nécessaires.

Suite à ces constats, la F3SCT va débiter la confection d'un guide à destination des établissements récapitulant les obligations du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage dans le cas de travaux.

La santé au travail et la sécurité des personnels ne doivent plus être un sujet de seconde zone. Ce qui devrait être une préoccupation majeure avant la mise en place de réformes est relégué au second plan. **Pour la FSU, le syndicalisme doit allier les mobilisations pour gagner sur nos revendications et l'engagement au quotidien pour améliorer les conditions de travail des personnels.**

Collège Rabelais : une victoire syndicale !

Le 12 novembre dernier, le Conseil départemental, le Conseil régional, la ville de Blois et l'Inspectrice d'académie ont annoncé la transformation du lycée Camille Claudel en cité scolaire pour y accueillir un nouveau collège. Cette annonce représente une victoire syndicale, car elle acte le maintien de cinq collèges à Blois et permet une vraie sortie par le haut. **Cela démontre toute l'utilité d'un syndicalisme majoritaire qui sait construire un rapport de force pour pouvoir défendre ses propositions. C'est aussi une victoire pour la démocratie et en particulier la démocratie sociale.** Cela devrait inspirer bien au-delà de ce dossier.

Reste désormais à définir une nouvelle sectorisation pour les collèges du blésois, car il a toujours été entendu qu'il ne s'agissait en aucun cas de créer un nouveau Rabelais, mais d'assurer une meilleure mixité sociale dans ce nouvel établissement. Pour cela encore, la FSU est prête à participer et à présenter les scénarios sur lesquels elle a travaillé. La sectorisation est l'affaire de toutes et tous !

PUNI-ES D'ÊTRE MALADE !



Conséquences de la guerre sur la scolarisation des enfants.

Le 20 novembre, journée internationale de l'enfance, est aussi la journée pour réaffirmer le droit à la scolarisation tel que prévu dans l'article 28 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Ce droit à la scolarisation est bafoué dans de nombreux endroits du monde et en premier lieu dans les pays en guerre.

Citons pour commencer la Palestine et plus particulièrement Gaza, où les enfants ont entamé leur seconde année sans école. Les écoles qui étaient gérées par l'UNRWA sous l'égide de l'ONU ont vu leurs locaux réquisitionnés pour héberger les populations réfugiées, jusqu'à ce que le gouvernement Netanyahu interdise carrément à l'UNRWA d'apporter son aide. Alors comment fonctionne l'école ? Certains citoyens tentent d'apporter quelques heures de cours par jour ou par semaine. Les classes font près de 100 élèves et on imagine que les apprentissages ne sont pas évidents dans ces conditions. Mais cette école propose un espace qui permet aux enfants pendant un temps soit très limité de sortir un peu du traumatisme subi depuis des mois et

depuis leur naissance pour beaucoup. Pour les plus grands, certains devraient rentrer à l'université mais n'ont pas pu terminer leur lycée et désespèrent d'obtenir un jour ce droit à l'émancipation que représente les études supérieures.

En Ukraine, sur la ligne de front, l'école a lieu en sous-sol pour se protéger des bombes et des radiations. L'école en présentiel n'existe plus depuis février 2022, bientôt 3 ans et presque 5 si l'on inclut la pandémie de COVID 19. Certains enfants n'ont donc jamais connu l'école dans une salle de classe puisque l'école se déroule quasi exclusivement à distance.

Au Soudan, l'histoire se répète comme il y a 20 ans avec l'horreur du Darfour. 19 millions d'enfants sont privés d'école depuis plus d'un an et demi de guerre civile. Là aussi, les lycéens luttent pour s'inscrire et participer aux examens qui leur permettront d'accéder à des études supérieures.

En Afghanistan, ce sont les filles à qui

les Talibans interdisent toute scolarisation à partir de 12 ans depuis 2021. Le mal a franchi un cran supplémentaire puisque les femmes ont désormais interdiction de se parler entre elles en public.

On peine à mesurer les impacts de tous ces traumatismes et du manque d'école sur la santé mentale des enfants. Quels adultes sommes-nous en train de fabriquer ? Quelle bombe à retardement de violence tous ces pays en guerre et tous ceux qui regardent avec indifférence sont-ils en train de mettre à feu ?

Il est temps, oui il est grand temps d'ouvrir les yeux, de se retrousser les manches et d'obliger nos dirigeants à exercer toutes les pressions diplomatiques nécessaires et à apporter toute l'aide humanitaire nécessaire en finançant les ONG comme l'UNICEF et à permettre aux enfants des familles de réfugiés d'accéder ici en France à ce droit de base qu'est la scolarisation.



L'association Pas d'Enfant à la Rue – 41 est née !

L'Assemblée constitutive tenue mercredi dernier devant une trentaine de personnes a permis de transformer notre collectif en association.

Rien ne change à nos objectifs si ce n'est qu'ils sont à présent écrits et clairement définis.

Un point sur la situation actuelle

La très bonne nouvelle, c'est la mise à disposition d'un 3^e logement par la ville de Blois.

Un grand merci à la ville de Blois qui dépasse encore sa mission pour mettre à l'abri des familles dans le besoin.

La moins bonne nouvelle, c'est qu'il reste deux mamans avec leur bébé à l'hôtel, financé par notre association. Jusqu'à quand ?

Le bilan

Le bilan de cette année écoulée, c'est la mise à l'abri dans des logements confortables, grâce à l'aide apportée par la ville de Blois, le CIAS, St Gervais la Forêt et Vineuil de

13 adultes (12 mères et 1 père) et 30 enfants.

Ces 43 personnes sont accompagnées dans leur quotidien par tout un réseau de bénévoles dans des associations et collectifs divers du Blaisois sans oublier le très fort soutien de quelques avocates dans l'accompagnement juridique.

Nous continuons à frapper à la porte de la Préfecture et du Conseil Départemental : nous devenons un acteur de l'hébergement d'urgence que l'on ne peut plus négliger localement.

Et maintenant

Nous continuons à **chercher des logements vacants dans les établissements scolaires**. Si toutes les pistes semblent avoir été creusées du côté des écoles (compétence mairie), il semble que l'on pourrait creuser celle des logements vacants au sein des collèges (compétence Conseil Départemental) et des lycées (compétence Région).

Un élan des intercollectifs au niveau national tend à mettre au grand jour tous les logements vacants au sein des établissements scolaires : un coût économique proche du zéro, un accompagnement logistique et personnalisé par une partie de l'équipe pédagogique accueillante.

Pas de leçon à donner à qui que ce soit : juste une main que nous tendons vers l'autre, aux institutions de la saisir. Travaillons en concertation à plus de vivre ensemble pour un coût économique zéro (ou presque).

Vous trouverez ci-dessous les QR codes pour adhérer à l'association et pour faire un don pour financer des nuits d'hôtel. Merci pour votre soutien.

Bulletin
d'adhésion



Lien vers la
cagnotte

